



Servion, le 28 octobre 2022

**Commune de Servion**  
**Municipalité**

**Au Conseil communal**  
1077 Servion

### **Préavis municipal n° 06-2022**

Concernant :

**Demande de crédit pour le remplacement du logiciel de gestion communale et l'adaptation en conséquence de la plateforme hardware**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

#### ***Préambule***

Le logiciel de gestion administrative de notre commune utilisé actuellement, soit BDI-Communes, l'est depuis environ 30 ans. Ce logiciel, développé et commercialisé par la société informatique Ofisa s'appuie sur un moteur de base de données Microsoft Access. Cet ensemble de programmes a été implanté, au fil des années, dans de nombreuses petites communes. C'est le cas pour Servion. Bien qu'il soit encore d'actualité et maintenu par Ofisa, il n'est malheureusement plus réellement adapté pour des communes qui deviennent de plus en plus grandes, telle que la nôtre.

Cette situation a poussé la Municipalité et le personnel de l'administration à envisager le remplacement de cet ERP « Entreprise Ressource Planning », soit un groupe de modules relié à une base de données unique. La reprise des données existantes est évidemment un critère très important dans le choix d'un nouveau produit. De ce fait, nous nous sommes tournés évidemment vers la société Ofisa pour connaître le successeur de BDI. Après plusieurs échanges et/ou démonstrations, il apparaît que la paire ABACUS / INNOSOLVCITY (NEST) est la plus appropriée. Qui plus est, ABACUS est déjà utilisé à ce jour pour la gestion des salaires. Ces deux produits sont largement répandus au sein des communes Suisses avec plus de 570 communes/villes installées. Ofisa en est le représentant « Gold » pour la Suisse Romande avec à son actif la mise en place de cette solution dans 76 communes clientes en Suisse romande.

A noter également qu'Oron a déjà fait ce changement et que la préposée du contrôle des habitants de Servion y travaille. Notre boursière, également boursière à Jorat-Mézières, est déjà en formation ABACUS car Jorat-Mézières vient de passer sur ABACUS / INNOSOLVCITY (NEST). Cette situation offre ainsi une synergie importante, notamment au niveau de la formation.

Le serveur communal, ayant été récemment changé, ne nécessite qu'une mise à jour de sa mémoire. Cette évolution est intégrée au montant demandé, ainsi que diverses options logicielles destinées à offrir de nouveaux services à la population et faciliter le travail de notre administration.

La part la plus importante des coûts est dévolue à la reprise des données et à la mise en place du nouveau programme. La formation représente également une part non négligeable de l'ensemble.

Ces logiciels ne font plus l'objet d'une licence « globale », mais sont facturés sous forme de location. Cette location, indexée sur le nombre d'habitants de la Commune, est récurrente. Le montant annuel est de l'ordre de CHF 16'000.00.

## **Présentation**

Innosolvcity est un logiciel intégré de gestion communale (ERP) développé par la société Suisse Innosolv, en collaboration avec des professionnels des administrations publiques. Partie prenante du comité eCH (Cyberadministration), Innosolvcity est à la pointe des procédures standardisées pour la LHR (Harmonisation des registres), le registre foncier, le transfert de données à des tiers et tout ce qui englobe les normes eCH, en résumé tout ce qui actuellement est dévolu à BDI, mais avec des améliorations notables en termes de flexibilité et de rapidité.

Disposant d'un CRM (Gestion de la relation client/citoyen), le logiciel facilite le traitement, le suivi et la communication des différentes demandes entrantes/sortantes de la Commune. S'appuyant sur un moteur moderne, il s'intègre parfaitement et de manière transparente aux outils bureautiques standards (MS Office). L'interface est similaire aux produits Office et permet une prise en main facilitée et intuitive.

ABACUS, déjà utilisé pour le traitement des salaires, est un logiciel Suisse de gestion d'entreprise qui se caractérise par son adaptabilité. Il fonctionne sur différentes plateformes, bases de données et systèmes d'exploitation tous parfaitement supportés par notre serveur moyennant quelques adaptations énumérées plus bas.

Confort d'utilisation, simplicité d'emploi et scalabilité permettent l'utilisation du logiciel dans les entreprises et administrations de toutes tailles. ABACUS est développé en continu et ses fonctionnalités sont constamment élargies. Grâce à des possibilités étendues d'importation / exportation, le système est ouvert.

La mise en place de nouvelles bases de données, ainsi que la demande accrue en ressources nécessitent une petite mise à jour de notre serveur par l'ajout de mémoire et par l'achat de nouvelles licences « SQL Server ».

Côté matériel, une imprimante Zebra fait également partie de ce préavis pour l'impression d'étiquettes ainsi que de nouveaux écrans afin d'améliorer l'ergonomie de travail des utilisateurs.

## ***Descriptif des travaux***

En quelques points, les travaux suivants seront entrepris durant l'année 2023 :

### **A. Reprise des données en TEST et PROD**

L'offre inclut la reprise des données telles que la comptabilité financière et budget pour l'année en cours et les 10 exercices précédents pour la Commune, les soldes d'ouverture du bilan, soldes annuels historiques des comptes de bilan et soldes annuels historiques des comptes de fonctionnement.

Il est également prévu de reprendre les postes suivants :

- Habitants avec historique
- Personnes (HAB non HAB) et adresses
- Bâtiments, logements
- Contrats de facturations (épuration, impôt foncier, baux à loyer, déneigement)
- Chiens

### **B. Installation des logiciels**

### **C. Analyses fonctionnelles**

### **D. Mise en place du paramétrage**

### **E. Préparation et suivi des formations (PV, échanges)**

### **F. Formation**

La formation sera divisée en deux étapes par une formation de base et une formation pour l'exploitation. Le but de la première phase permettra à l'utilisateur d'avoir les bases d'un utilisateur final pouvant travailler sur la base de l'environnement de test. La seconde phase fera en sorte de préparer l'utilisateur à l'exploitation.

### **G. Assistance au démarrage (accompagnement à la mise en production)**

### **H. Gestion de projet**

Il est important de mentionner que, durant ces différentes phases décrites ci-dessus, les collaborateurs impliqués dans l'utilisation de ces logiciels devront non seulement suivre les formations prévues dans le cadre de ce préavis, mais également investir un certain nombre d'heures supplémentaires en plus de leur travail de tous les jours. Ces heures-là ne sont pas comptées dans ce préavis car elles sont intégrées dans les charges salariales du budget 2023.

## Coût et récapitulatif des travaux

Sur la base des offres d'OFISA, les coûts de ces travaux sont les suivants :

1. Licences logiciel Abacus et Innosolvcity, yc installation et migration des données	CHF	108'000.00
2. Matériel informatique (adaptation serveur et imprimante Zébra) écrans et PCs (estimation)	CHF	14'000.00
3. Divers et imprévus (env. 5 %) + arrondi	CHF	8'000.00
<b>Montant total des travaux prévus</b>	<b>CHF</b>	<b>130'000.00</b>

Pour information, les frais récurrents annuels Abacus/Innosolvcity seront de :

- Frais d'exploitation/location des logiciels :	CHF	16'000.00
- Frais de mise à jour/migration sur nouvelle version tous les 2 à 3 ans :	CHF	16'000.00

## Planning des travaux

Il est prévu de débiter ces travaux début 2023 selon le planning mensuel suivant :

### 2023 :

- Février/Mars Conversion plan comptable, reprise données et installation versions tests
- Avril à Juin Formations sur versions tests (env. 10 demi-journées Abacus/Nest)
- Juillet/Août Contrôles et tests
- Dès septembre Migration, mise en production, prise en main des logiciels, assistance au démarrage et affinage des paramétrages

### 2024 :

- Janvier/Mars Assistance au démarrage des boucllements de comptes ainsi que les facturation récurrentes
- A déterminer Intégration et mise en place de différents modules complémentaires pouvant être installés dans une 2<sup>ème</sup> phase

## Conclusions

Considérant ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :


### Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal n° 06-2022 du 28 octobre 2022,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**dans sa séance du 2 décembre 2022, décide :**

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de remplacer le logiciel de gestion communale et d'adapter en conséquence la plateforme hardware,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 130'000.00,
- de financer cet achat par la trésorerie courante ou par recours à un emprunt si nécessaire,
- d'amortir cet investissement sur 10 ans, à raison d'un montant annuel de CHF 13'000.00 par le compte 190.331.300, la 1<sup>ère</sup> fois au budget 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Cédric Matthey



Le Secrétaire  
  
Christophe Chaillet

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 octobre 2022.

Municipaux responsables : Cédric Matthey, Syndic et Municipal des finances  
Olivier Auberson, Municipal en charge de l'informatique